

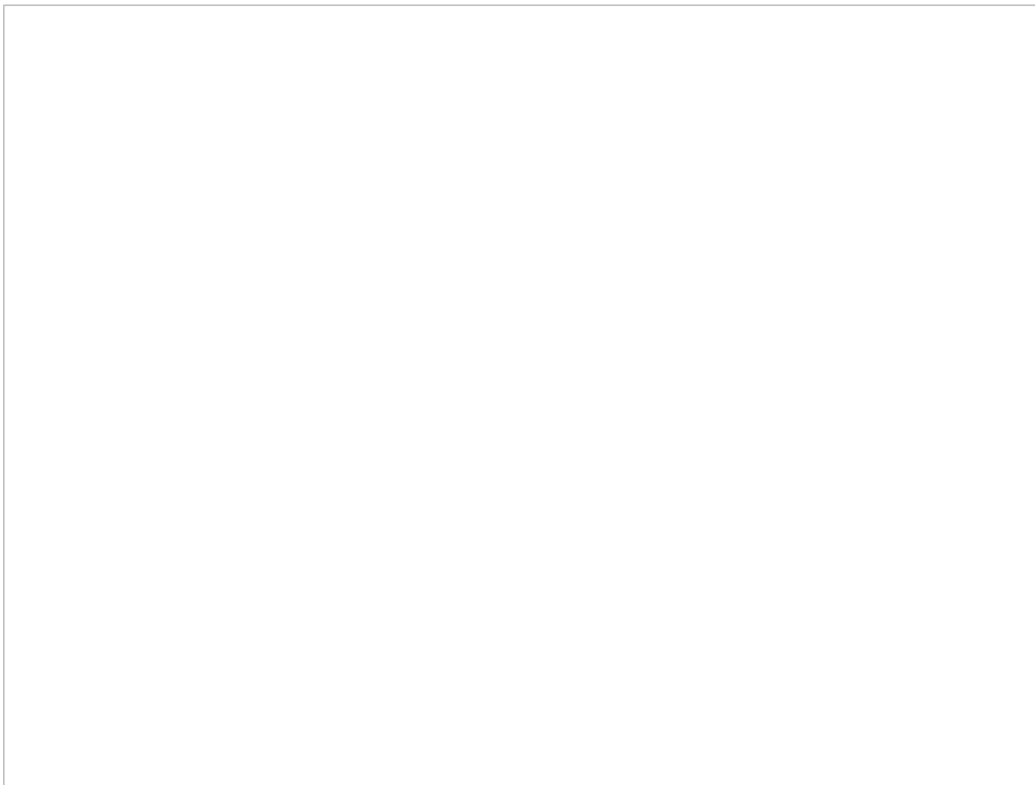
Copropriétés dégradées : la Ville en action

Pionnière dans l'activation des politiques d'aide aux copropriétés en quête de réhabilitation, Sevrans, avec ses partenaires institutionnels, a enclenché la rénovation des seize tours du quartier Perrin. Début des travaux au printemps 2020.

Adieu l'humidité sur les murs, les odeurs de cuisine faute de ventilation efficace... Le 5 décembre, les copropriétaires du quartier Perrin étaient convoqués en assemblée générale pour choisir l'entreprise qui rénovera complètement les seize tours du quartier, construites dans les années 1960.

Cette rénovation va permettre aux copropriétaires de bénéficier de 46 % de gain énergétique, passant d'une étiquette D à B. Deux ans de travaux démarreront au printemps 2020. Le budget, d'environ 22 millions d'euros, est subventionné à hauteur de 90 % pour les copropriétaires (Sevrans : 232 247 €, le Territoire Paris Terres d'Envol : 542 000 €, l'Etat via l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat : 6,8 millions d'euros, fonds européens : 1 450 000 €). Le solde du budget du chantier (12 millions) est assumé par le bailleur Antin auquel appartiennent 325 des 596 logements.

« La rénovation de Perrin est dans la continuité de l'action de la Ville en matière de pilotage d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), commente Niklas Moulin, directeur grands projets et politiques urbaines de Sevrans. Depuis plusieurs années, Sevrans a été pionnière dans l'activation de ces politiques au bénéfice de l'ensemble des copropriétés en difficulté. Et puis, Perrin représente plus qu'une résidence, c'est un poumon vert en ville qu'il faut préserver. »



Un quartier également rénové

Ces quinze dernières années, sur 2 650 logements de copropriétés sevransaises en difficulté, 1 667 ont ainsi été ou sont encore suivis dans le cadre de dispositifs publics d'amélioration de l'habitat. Soit un total de 40 millions d'euros d'investissement.

C'est une manière de renforcer l'attractivité de Sevrans et d'aider ceux qui ont investi ou investissent dans notre ville à l'heure de l'arrivée des deux gares du Grand Paris. Se dessine la perspective d'un quartier remodelé avec des espaces extérieurs réhabilités dans le cadre de l'acte 2 de la rénovation urbaine.

Celle-ci donnera également un coup de jeune à l'espace François-Mauriac et à l'école Perrin, chantiers prévus à l'horizon 2023-2024.

Renseignements : Pôle urbain 01 41 52 17 70



Publié le 11 décembre 2019